



« AVEC NOTRE  
NOUVEAU  
MAIRE ! »



4 11 23

## À LA UNE

Un nouveau  
maire pour  
Saint-André

## BRÈVES

Semaine  
de 4 jours

## SONDAGE

À votre écoute pour  
notre communication

## PERMANENCE DU POINT D'ACCÈS AU DROIT

Avocat, notaire, huissier, juristes et associations spécialisées vous reçoivent gratuitement en mairie au rendez-vous.

☎ Renseignements au 03 20 63 07 50

## PERMANENCES DES ÉLUS

Élisabeth Masse, Maire

lundi 14h à 16h sur RV au 03 20 63 07 51

Pascale Lahouste, adjointe au Maire chargée des services à la population

☎ Renseignements au 03 20 63 07 50.

## MARCHÉS

🕒 mardi matin rue de l'Église et place De-Gaulle.

🕒 Samedi matin esplanade face à la mairie.

## ACTION POUR L'EMPLOI

📍 67 rue du Général-Leclerc

☎ 03 20 40 75 33

## CAP - CENTRE DE LOISIRS (2/14 ANS)

📍 Siège soc. : 14 place du Général-De-Gaulle

☎ 03 20 40 66 05

## CAP - CRÈCHE « ENFANTILLAGES »

📍 36 rue Vauban ☎ 03 20 40 75 11

## CAP - HALTE-GARDERIE « L'ÎLE AUX ENFANTS »

📍 1 résidence des Vertes-Feuilles

☎ 03 20 40 87 11

## CAP - HALTE-GARDERIE « STATION BOUT' CHOU »

📍 5 rue Lino-Ventura ☎ 03 28 36 49 72

## CAP - RELAIS DES ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

📍 36 rue Vauban ☎ 03 20 63 95 24

🕒 Accueil sur rendez-vous le lundi (14h - 18h30)

et le jeudi (14h - 17h30) ✉ ram@cap-saintandre.fr

## 97. JEUNES - CENTRE DE LOISIRS (12/17 ANS)

📍 97 rue Sadi-Carnot ☎ 03 28 52 39 92

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

📍 67 rue du Général-Leclerc

☎ 03 20 21 81 30

## MISSION LOCALE

Permanence tous les 15 jours au Point Jeunes

☎ 03 28 52 39 92

## MAISON DE RETRAITE EHPAD « LE CLOS FLEURI »

📍 50 rue Georges-Maertens ☎ 03 20 21 80 80

## EMPLOIS FAMILIAUX

📍 10 place du Général-De-Gaulle

☎ 03 20 51 67 16

✉ ief59@wanadoo.fr www.ief59.com

## Les labels de Saint-André

ville fleurie 3 fleurs



ville Internet 1 arobase



## La Mairie de Saint-André

### 📍 Coordonnées

89 rue du Général-Leclerc  
CS 40001

59 871 Saint-André Cédex

☎ 03 20 63 07 50

☎ 03 20 63 07 54

✉ villesaintandre.fr

### 📱 sur les réseaux sociaux

f StAndre59350

t @StAndre59350

ig @StAndre59350

### 🕒 Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h

et de 13h15 à 17h15

Permanence État-civil

le samedi de 9h30 à 12h

### 👉 Les services en direct « Allô Mairie ? »



### « Saint-André Magazine »

journal d'informations  
municipales de la ville

de Saint-André n° 162

15 février 2018

Tél : 03 20 63 07 53

www.villesaintandre.fr

### Directeur de la publication

Élisabeth Masse

### Rédactrice en chef :

Valérie Prignot - service communication

### Mise en page :

Com'en Scène

### Photos :

ville de Saint-André

service Communication

Valentin Bretel - Lucas Dumoulin

### Imprimeur :

Abaco, Saint-André.

« Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute reproduction papier ou numérique (textes et photos) même partielle, est interdite sans autorisation expresse ».

# ÉDITO

---

Un nouveau  
départ

Mesdames, Messieurs,  
Chers Andrésiens, Chères Andrésiennes,

Ce numéro du SAM Magazine coïncide avec une nouvelle phase de notre vie municipale. Olivier Henno, notre Maire depuis 2001, a été élu sénateur en septembre dernier.

La loi lui interdit d'exercer en même temps les mandats de maire et de parlementaire.

Réuni le 21 décembre dernier, le Conseil municipal, dans sa très grande majorité, m'a choisie pour devenir le nouveau Maire de Saint-André.

C'est pour moi un immense honneur et une grande fierté. Un honneur en raison de la confiance qui m'a été accordée par le conseil municipal et par Olivier Henno. Une fierté, en raison du travail accompli sous son impulsion ces 16 dernières années et qui a profondément transformé notre ville. Pour autant, il reste beaucoup à faire pour réaliser l'ensemble du projet pour lequel nous avons été élus en 2014. Le travail se poursuit donc sous ma responsabilité.

Je mesure l'importance de cette nouvelle fonction dans la continuité de l'action menée par Olivier Henno. Vous pouvez compter sur mon engagement.

J'espère pouvoir développer avec chacun d'entre vous un lien unique basé sur le dialogue et la confiance, prometteur d'une évolution encore plus positive de notre ville !

Très sincèrement,  
Élisabeth MASSE



## SOMMAIRE

---

À la une	4
Brèves de ville	8
Associations	13
Carnets	20

## Un nouveau Maire pour Saint-André

Maire de Saint-André pendant 17 ans, Olivier Henno a été élu sénateur du Nord fin 2017. Du fait de la loi sur le non-cumul des mandats, il a dû démissionner et laisser sa place à un autre membre du Conseil municipal.

Rappelons en effet que les électeurs votent pour une liste, et que le Conseil municipal, à son tour, élit le maire en son sein. C'est pourquoi les Andrésiens n'ont pas été rappelés aux urnes.



### Élisabeth Masse : « à 31 voix contre 2 »

Les élus andrésiens se sont donc réunis le 21 décembre dernier, pour un **Conseil municipal exceptionnel**, entièrement consacré à l'élection du nouveau maire.

En préambule à l'élection, Olivier Henno a pris la parole pour revenir sur ses **23 années d'engagement** à Saint-André, en tant que conseiller d'opposition, puis de maire. Après avoir remercié les agents municipaux pour leur travail quotidien ainsi que le directeur général des services, Dominique Gros, avec lequel il a apprécié collaborer, Olivier Henno a cité les 70 élus - majorité et opposition confondues - avec lesquels il a travaillé depuis 1995.

L'ancien maire a tenu à rappeler les règles qu'il s'est efforcé d'appliquer au cours de ses mandats : « répondre de façon précise à tous les problèmes concrets des habitants », « ne jamais traiter par le mépris les problèmes du quotidien », et « les tracas du quotidien sont les pires ennemis de l'élu qui les ignorent ».

Olivier Henno a ensuite évoqué la complicité qu'il entretient avec Élisabeth Masse, et son soutien envers celle qu'il a choisie pour lui succéder. Enfin, il n'a pas oublié de remercier tous les Andrésiens. Il a alors été longuement ovationné.

C'est Thérèse Viemon, doyenne des élus, qui a présidé au vote. À la question « qui se présente », deux réponses : Élisabeth Masse et Loïc Lebez. **Sans surprise, le verdict tombe : 31 voix contre 2.** Élisabeth Masse est la 1<sup>ère</sup> femme élue maire à Saint-André.

## Première femme élue maire de Saint-André

Olivier Henno a ensuite remis l'écharpe de maire à Élisabeth Masse. Cette dernière a pris la parole pour exprimer son émotion et rappeler son parcours professionnel. En tant que cadre sage-femme, elle compare le projet d'avoir un enfant, dans toutes ses étapes, avec celui d'être maire.

Elle explique également que « sa volonté est de succéder à Olivier Henno avec loyauté et humilité, d'être juste et d'un esprit fédérateur, animée par le devoir de continuer l'action engagée par notre équipe municipale depuis 16 ans et d'agir au service des Andrésiens ».

Après ce premier discours très applaudi, son tout premier acte en tant que maire fût de faire procéder à l'élection des 9 adjoints dont vous découvrirez les noms et délégations ci-dessous. Christelle Delebarre devient 1<sup>ère</sup> adjointe et Géraldine Melon, ancienne conseillère déléguée, devient adjointe.



### Adjoints au maire :

- › **Christelle Delebarre**, 1<sup>ère</sup> adjointe en charge de la Communication, la Culture, des Evènements, l'Ecole de Musique et la Ville Numérique
- › **Pascale Lahouste**, adjointe en charge de l'Etat civil, gestion du cimetière, administration générale, sécurité, mesures liées à la sécurité des personnes et à la protection de l'ordre public, affaires juridiques, droits des sols
- › **Rudy Delaplace**, adjoint en charge de la Petite enfance, Education, Ecole numérique, Jeunesse, Projet éducatif local, Lecture publique, Famille, Associations
- › **Jean-Pierre Eurin**, adjoint en charge de la Commande Publique et du Sport
- › **Claude Wasilkowski**, adjointe en charge des Affaires sociales, seniors, santé, solidarité
- › **Eric Mielke**, adjoint en charge des travaux, de la voirie, transport, entretien du patrimoine, sécurité et accessibilité des bâtiments et de l'éclairage public, de la Citoyenneté et de la Proximité
- › **Daniel Boucaut**, adjoint en charge des finances et des affaires patriotiques
- › **Francis Baekelandt**, adjoint en charge de l'Environnement, de la Propreté urbaine, du Cadre de vie et du développement durable
- › **Géraldine Melon**, adjointe en charge de la restauration municipale, du Commerce et de l'Artisanat

### Conseillers municipaux délégués :

- › **Thérèse Viemon**, en charge du Jumelage
- › **Martine Demuys**, en charge des ressources humaines
- › **Danielle Senechal**, en charge du Tourisme et du Patrimoine
- › **Patrick Colard**, au suivi des travaux dans les bâtiments communaux, de la voirie et des espaces publics

Madame le Maire recevra lors de ses permanences le lundi après-midi de 14h à 16h sur rendez-vous à prendre auprès du Cabinet du Maire (Tél. 03 20 63 07 51)

**LA VILLE SYMPA.**

5

## Entretien avec le Maire

### Élisabeth Masse, pouvez-vous nous présenter en quelques mots ?

J'ai 63 ans, je suis mariée et j'ai 3 enfants. J'exerce la profession de cadre sage-femme au Centre Hospitalier Jeanne-de-Flandre. Ma vie d'élue municipale a commencé en 2001 avec l'élection d'Olivier Henno comme maire de Saint-André. D'abord conseillère municipale, j'ai consolidé mon expérience en tant que 1ère adjointe déléguée aux Affaires sociales. Aujourd'hui, je prends très à cœur ma nouvelle mission, je vais donc prendre ma retraite cette année afin de pouvoir me consacrer pleinement à mon rôle de maire.

### Comment abordez-vous le mandat de Maire ?

C'est d'abord avec beaucoup d'émotion et de fierté mais aussi avec beaucoup d'humilité. Je prends conscience de la responsabilité qui m'incombe, de la diversité et de la complexité des sujets que j'aborde chaque jour. Je suis également reconnaissante de la confiance que m'ont accordée Olivier Henno et le Conseil municipal en me choisissant comme maire. Je succède à un homme courageux et aimé des Andrésiens. Je ferai de mon mieux parce que, chaque jour, la vie en société se réinvente, se renouvelle par le débat public, l'engagement et l'envie de faire ensemble. Je serai un maire à l'écoute des Andrésiens, disponible et engagée pour l'action municipale que nous menons depuis 16 ans. Effectivement, le maire de Saint-André a changé mais le projet municipal ne change pas.



### Vous avez inscrit votre élection dans la continuité, concrètement qu'est-ce que cela signifie ?

Avec l'équipe municipale nous avons été élus sur un programme, je compte bien tout mettre en œuvre pour qu'il soit réalisé. De nombreux projets sont à venir : les aménagements sur le site des Portes de l'Abbaye en zone d'habitat, sur le site de l'ancienne usine Rhodia, la préservation du patrimoine d'Ulysse-Trélat dans son réaménagement, la transformation du site Caby, l'aménagement d'un carrefour d'entrée au croisement des rues de Lille et Gambetta, la réhabilitation des parcs du centre-ville, une réflexion sur une trame verte, l'aménagement d'une troisième salle polyvalente, les aménagements des bords de la Deûle, du bras de la basse Deûle et du cœur de Deûle...

### Prête pour cette nouvelle aventure ?

Oui, je suis très enthousiaste. Je suis bien entourée, l'équipe municipale recèle de talents multiples et complémentaires, de personnalités diverses. Je connais les valeurs de chacun et cela me conforte dans l'idée qu'ensemble, nous pourrions accomplir de belles choses afin de poursuivre le travail entrepris pendant toutes ces années. Cette union et cette volonté constitueront notre force. Je peux aussi m'appuyer sur les services de la Ville qui connaissent bien les dossiers et leur travail. Je suis prête à relever le défi !

# TRIBUNES

---

## Tribune de la majorité

### Un nouveau maire, un même chemin

Nous tenons à adresser nos chaleureux remerciements à Olivier HENNO pour tout ce qu'il a apporté à notre ville et tout ce qu'il nous a légué, permettant ainsi de continuer à faire de Saint-André, une ville dynamique où il fait bon vivre.

Aujourd'hui, une nouvelle page se tourne avec l'élection d'Élisabeth MASSE qui porte les mêmes valeurs et avance toujours dans le souci de l'intérêt général. Elle connaît parfaitement les rouages du fonctionnement de la mairie et nous savons qu'à ses côtés nous continuerons de nous mobiliser afin de poursuivre la mise en œuvre des projets pour lesquels nous avons été élus : l'aménagement du quartier Sainte-Hélène, la requalification des parcs et espaces verts de la commune, le tracé d'un cheminement vert dans la commune, le doublement de la capacité des courts de tennis, l'aménagement de parcours sportifs, la mise en place d'un Conseil des citoyens..., parce que c'est ensemble que nous continuerons d'améliorer le Saint-André que nous aimons.

Liste «**Ensemble pour le Saint-André que nous aimons**»

## Tribunes de l'opposition

### Félicitations au nouveau maire

Félicitations à Mme Masse, notre nouveau maire qui souhaite être appelée Madame le Maire. Formulons des vœux de pleine réussite dans l'intérêt de notre ville.

Peut-être voudra-t-elle corriger les erreurs de son prédécesseur et se souvenir qu'une communication sans l'adhésion d'une majorité d'Andrésiens se traduit souvent par des mises en œuvre contestables, notamment en matière d'urbanisme.

Oubliées les dissensions et tractations internes ? L'avenir nous le dira !

Un regret le jour de son élection : la polémique qui a suivi la candidature de Loïc Lebez qui se voulait seulement républicaine alors qu'elle était parfaitement légitime.

Liste «**Autrement avec les Andrésiennes et Andrésiens**»

### Madame le Maire,

Madame le Maire, portez une nouvelle ambition pour Saint-André ! L'ambition de la transparence dans la gestion de la ville, de l'exigence dans les projets immobiliers et dans la qualité des services rendus à la population. Partageons les 20 et 21 mars prochain à St André, l'expérience de la commune de Saillans qui ose la participation des citoyens dans l'action municipale, pour (ré)animer la démocratie locale. Informations sur le-collectif.org

Liste «**Saint-André, tous acteurs de notre ville**»

### Les sales coups

Après les sales coups de 2017 perpétrés par notre Président, le père Noël des riches, d'un côté les milliards dispensés au titre du CICE e la diminution de l'ISF, de l'autre côté la non-augmentation du SMIC et la baisse des pensions. En 2018, ça continue avec les hausses du gaz, de l'électricité, des autoroutes, etc. Pour ce cinquantenaire de Mai 68, il reste une seule issue : la lutte.

Liste «**Rassemblement Saint-André, front de gauche**»



# BRÈVES DE VILLE

Célébration

## PREMIERS VŒUX À LA POPULATION POUR ÉLISABETH MASSE

Ces premiers vœux à la population d'Élisabeth Masse en tant que maire ont vu réunies plus de 800 personnes. Le nouveau maire a confirmé son



souhait de continuer l'action engagée par son prédécesseur, et de perpétuer la politique de l'équipe municipale, au service des Andrésiens depuis plus de 16 ans.



Parmi les sujets évoqués lors de son discours : l'urbanisme avec notamment les projets Ulysse-Trélat, Rhodia, et la ferme pédagogique, sans oublier l'aménagement paysager de Sainte-Hélène et des bords de Deûle et la requalification des parcs et jardins, qui feront l'objet d'une étude et d'un concours. Abordé aussi, le numérique au cœur de la ville, ou encore la sécurité, avec l'armement de la police municipale...

Ce premier grand oral du nouveau maire a été suivi d'une intervention d'Olivier Henno, désormais sénateur du Nord, qui a présenté ses vœux au public, avant de renouveler sa confiance en celle qui lui succède et en l'avenir de Saint-André.

Vœux

## VŒUX DU PERSONNEL MUNICIPAL

Le personnel municipal a présenté ses vœux au maire le mercredi 24 janvier. Des vœux avec cette année, un caractère particulier, puisqu'après 16 ans à la tête de la mairie, Olivier Henno a passé le flambeau à Élisabeth Masse, que les agents toutefois, connaissent très bien.

Cette cérémonie a été notamment l'occasion de célébrer le départ en retraite de 6 anciens agents municipaux : Didier Érouart, Marie-José Vanspeybroeck, Hervé Debackere, José-Yves Janquin, Françoise Toulisse et Annie Verschelde. Par ailleurs, José-Yves Janquin et Hubert Decool ont reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon argent, pour 20 ans de service.



## LA MAISON DE SANTÉ INAUGURÉE

Le bâtiment de l'ancien presbytère était resté vide durant quelques années après le départ du curé dans ses nouveaux locaux. Il avait aussi besoin d'une rénovation totale. Mais très vite, l'idée d'une maison médicale avait germé au sein de l'équipe municipale. C'est aujourd'hui chose faite : la maison a été inaugurée par Olivier Henno et le Conseil municipal le 15 décembre dernier. Équipement idéal pour recevoir dans les meilleures conditions possibles les patients, cette formule était attendue par certains médecins, notamment ceux dont les cabinets ne répondaient plus aux nouvelles normes.

Après réfection, la maison de santé permettra d'abriter 9 cabinets médicaux, parmi lesquels généralistes, kinés, infirmières ou encore podologue. Ils seront installés dans des locaux modernes avec salles d'auscultation, zone de stérilisation, mais aussi une rampe d'accès handicapés et un ascenseur afin de faciliter l'accueil des personnes à mobilité réduite.



### Street art

## UNE FRESQUE POUR DESBORDES-VALMORE : LES ENFANTS LEM !

Ils sont encore à la maternelle : on pardonnera donc cette faute de grammaire, ou calembour, clin d'œil à l'auteur de l'œuvre : LEM ! Derrière le pseudo se cache Antoine Leman, un artiste peintre spécialisé dans les arts de la rue.

La municipalité a demandé à LEM d'égayer la cour de récréation de l'école. Et c'est une jolie réussite que ces dessins stylisés aux couleurs franches et fraîches, qui apportent beaucoup de gaieté et que les enfants ont tout de suite adoptés. Après avoir travaillé également sur le quartier Sainte-Hélène, l'artiste reviendra à Desbordes-Valmore au printemps pour réaliser au sol un jeu unique, spécialement conçu pour les enfants, qui pourront ainsi se dépenser à la récré dès le retour des beaux jours.



## BRÈVES DE VILLE

---

Nouveauté

### EXIT TABLEAU NOIR, BIENVENUE AU TABLEAU NUMÉRIQUE

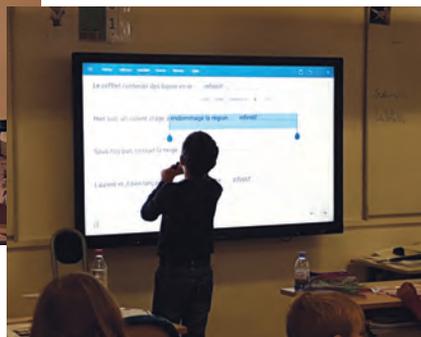


Ceux qui ont de mauvais souvenirs des corvées d'essuyage du tableau en fin de journée (c'est toujours pour les mêmes !), ou des crissements de craie qui horripilent, devraient être contents : leurs enfants ou petits-enfants y échapperont désormais dans les écoles andrésiennes. En effet, 38 écrans numériques sont prévus dans les établissements scolaires. Treize classes ont déjà été équipées en 2017, 15 autres sont programmées cette année, tant au groupe Schuman qu'aux Peupliers. Et comme vous étiez bon élève, vous avez déjà calculé qu'il en manque 10 ! Ce sera donc pour l'année suivante...

L'intérêt ? Il ne réside évidemment pas qu'à se débarrasser des brosses en feutre ! Les nouveaux outils sont interactifs. Ils permettent un travail plus confortable, avec possibilité pour le professeur de préparer l'ensemble du cours à l'avance : il n'est plus limité à la surface du tableau (à défaut de continuer sur le mur...), puisque les pages peuvent s'enchaîner comme sur n'importe quel ordinateur. Les contenus peuvent venir de tout support pédagogique, y compris d'Internet, ou même des copies des élèves pour les corrections collectives (pour le bon exemple ou pour les fautes à ne pas commettre, hum hum ?). Le cours peut être totalement enregistré, y compris les interventions des élèves, ce qui est un atout supplémentaire de révision pour une meilleure compréhension. Par rapport au tableau noir, qui ne sollicite que la vue, on peut ajouter ici l'ouïe, car le tableau numérique peut... parler ! Ce qui double la capacité d'attention et donc celle à ingérer l'information transmise.

Pour les écoliers, le principal intérêt de cet outil reste son attractivité. On sait que si on ne les décolle pas, les enfants restent facilement scotchés aux écrans : autant se servir de cet étonnant phénomène pour les instruire !

10



## Ça bouge LE CONSEIL DES JEUNES



Le nouveau Conseil des Jeunes a présenté ses projets de l'année au Conseil municipal. Au programme : carnaval de Dormagen, animation inter-génération avec les crèches, soirée Jeunes, projet sport/santé, séjour en Pologne, Semaine bleue, ou encore Congrès national de l'Anacej.

Et une nouveauté cette année : la mise en place d'une évaluation de l'évolution des ados qui intègrent le CDJ.

En effet, ce sont les remarques des parents, constatant les changements remarquables de leur enfant après avoir participé au Conseil qui ont donné l'idée au service jeunesse de mettre en place une étude en se basant sur 5 critères : expression orale, culture générale, recueil et analyse d'informations, mobilité internationale et travail d'équipe, autant d'aptitudes essentielles à la fonction de jeune conseiller. Évalués en début et en fin d'année, ces critères permettront au jeune de mieux se connaître, de se donner des objectifs de progrès et de constater s'ils ont été atteints. À suivre... !

## A voté ! CONCERTATION SUR LA SEMAINE DE 4 JOURS

Ces 2 et 3 février, la ville a organisé une consultation « pour ou contre » le retour à la semaine de 4 jours à l'école.

Pourquoi ? Parce que le décret du 28 juin 2017 permet un réaménagement des rythmes scolaires et un retour aux « 4 jours ».

La ville a donc soumis la question aux premiers intéressés à savoir : les élèves (de CM1 et CM2), leurs parents et leurs professeurs. Plus de 44% des intéressés se sont exprimés dans les urnes avec un résultat de plus de 76% pour le « oui ». Les Conseils d'écoles, forts de ces résultats, se sont prononcés pour un retour aux 4 jours.

Les horaires des écoles publiques changeront donc à la prochaine rentrée scolaire : **lundi, mardi, jeudi, et vendredi : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, avec un petit décalage de 5mn pour la maternelle Desbordes-Valmore.**

Seront toujours assurées les garderies des pauses méridiennes et avant et après les cours.



**Par contre le mercredi ne sera plus une journée scolarisée.** Les enfants pourront toutefois bénéficier d'un accueil de loisirs dans les locaux du groupe Schuman.

Nous ne manquerons pas de vous donner de plus amples détails d'ici la prochaine rentrée.



## BRÈVES DE VILLE

---

### Travaux

## RÉUNION PUBLIQUE POUR SAINTE-HÉLÈNE



Le 1<sup>er</sup> février, une réunion publique s'est tenue avec les riverains de Sainte-Hélène afin de faire le point sur les travaux à venir : réfection de la chaussée, des trottoirs et des places de stationnement (avec créations supplémentaires).

Le lancement est **prévu le 5 mars** pour une durée de 5 mois. La rue sera toujours accessible car elle sera en réfection par tronçon et alternativement d'un côté puis de l'autre, en commençant par la partie entre la rue de

La Délivrance et la rue Thiers, puis, de là à la place des Tilleuls, et enfin, le dernier morceau jusqu'à la rue Vrau.

Tout le quartier sera ensuite mis en zone 30 pour sécuriser les lieux, avec des coussins ralentisseurs et des radars pédagogiques.

Parmi les questions des riverains présents : **le bus ?** Il ne pourra malheureusement pas passer, à cause du pont SNCF trop bas du bout de la rue.

**Les bornes électriques ?** C'est la MEL qui déploie ces bornes de recharge pour les véhicules électriques sur son territoire. La ville en a déjà demandé deux, à la gare et à la piscine. Elle pourra tout à fait en demander d'autres pour Sainte-Hélène notamment selon les besoins et les demandes des Andrésiens.



### Food

## UN SMILEY POUR LA RESTAURATION !

Vous vous doutez bien que les restaurants scolaires sont contrôlés régulièrement... Mais suite à la mise en place de l'élaboration des repas pour les personnes âgées et leur livraison à domicile, notre audit par la DSV (direction des services vétérinaires) a été anticipé afin de vérifier que nos services sont en capacité de concilier l'ensemble de leurs activités.

État des lieux, méthodes de travail, traçabilité des produits, chaîne du froid, etc. tout a été passé au crible. **Résultat** : la note maximale pour notre cuisine centrale, gage de qualité pour les repas servis en restaurant mais aussi pour ceux livrés à domicile. Pour l'entériner : le logo de la DSV. Bravo !



## BRÈVES ASSOCIATIONS



### Des nouvelles de la bidOthèque



### PRIX DE LA BIDOTHÈQUE

Le Prix des lecteurs de la bidOthèque a été décerné à « Comme Neige » un premier roman de Colombe Boncenne.

Son héros est fan d'un écrivain dont il pensait avoir tout lu. Il découvre un jour « neige noire » qui lui a échappé et le lit avec beaucoup de plaisir. Il veut en discuter avec celle qui lui a fait découvrir l'auteur autrefois, une bonne occasion de renouer... Mais plus moyen de remettre la main sur l'ouvrage ! Il fait alors des recherches, chez l'éditeur, sur Internet : aucune trace du livre. Même l'auteur prétend ne jamais l'avoir écrit. Commence alors pour le héros, un jeu de piste littéraire qui nous emporte entre fiction et réalité.



### FESTIVAL « HAUT LES LIVRES »

Pour la troisième fois, la bidOthèque participera au Festival « Haut les Livres » organisé par l'association des éditeurs des Hauts de France. À cette occasion, nous recevrons des représentants des éditions de La Contre-Allée qui proposeront aux lecteurs andrésiens de découvrir les titres de leur collection lors d'une conviviale auberge espagnole.

La Contre-Allée éditions, petite entreprise lilloise, fête ses 10 ans cette année. Elle se distingue par sa ligne graphique et par sa ligne éditoriale ouverte à la littérature engagée. Dénicheuse d'auteurs, elle nous fera notamment découvrir Amandine Dhée, pour « la Femme brouillon », Prix Hors Concours 2017, disponible à la bidOthèque.

**Vendredi 23 mars à partir de 19h30 à la bidOthèque**

La bidOthèque tiendra son assemblée générale vendredi 16 mars à 19h30 (coin jeux/livre pour les enfants).

### LES PROJETS DE L'ARCOSA

Avec votre SAM, vous avez reçu le livret de recettes conçu par l'Arcosa, l'association des commerçants et artisans de Saint-André.

Ce projet inaugure ceux annoncés pour cette année : entre autres, un chéquier de réductions et autres avantages, et le développement de la nouvelle application mise à la disposition des commerçants par la ville et la Mel : **Enjoy Mel**, qui compte déjà 20 adhérents sur notre commune.

Cette application permet d'être averti en temps réel de l'actualité des commerces : événements, horaires d'ouverture, bons plans, etc. L'association souhaite également travailler en lien avec la mairie sur la zone bleue du centre-ville et sur le futur marché à Sainte-Hélène.



# 13

## AGENDA

Du 9 au  
11 mars

Du vendredi 9 au dimanche 11 mars

### PEINDRE AVEC LA LUMIÈRE – EXPOSITION



Floriane Carlier a travaillé pendant un an avec des patients et des membres du personnel de l'EPSM de Saint-André. Nous vous invitons à découvrir à travers l'exposition **Peindre avec la Lumière**, les procédés et les techniques utilisés ainsi que les œuvres réalisées durant cette année de résidence et d'échange.

« *Le principe, nous explique l'artiste, est de permettre aux participants de tester d'authentiques procédés photographiques afin de créer des œuvres graphiques mais également d'en fabriquer certains outils.*

*Ainsi, nous avons fabriqué plusieurs types de cameras obscures et découvert certaines possibilités de photographie « pauvre », argentique et numérique. Il en a résulté des œuvres aux techniques variées telles que la photographie couleur, photographie noir et blanc, développement en labo photo, sténopé, stéréoscope, teinture photosensible, dessin, peinture, projection, image animée en folioscope et bien d'autres. Chacun a pu exprimer ses visions à travers ces différents biais ».*

#### Deux ateliers seront également proposés

##### Atelier « Fabrique ton sténopé »

samedi 10 mars de 16h à 18h  
20 places disponibles

##### Atelier « Dessin photographique »

dimanche 11 mars de 16h à 18h  
10 places disponibles

Pour les ateliers, les enfants de moins de 10 ans devront être accompagnés d'un parent.  
Inscription sur : [animation@ville-saint-andre.fr](mailto:animation@ville-saint-andre.fr)  
avec en objet le nom de l'atelier choisi.

L'exposition se déroulera  
du 9 au 11 mars :  
**Vendredi 9 mars**  
de 10h à 12h  
et de 14h à 17h

**Samedi 10 et dimanche  
11 mars** de 14h à 18h  
Salle André-Wauquier  
vernissage vendredi 9 mars  
à 18h30 – **gratuit**

13  
mars

# 14

Mardi 13 mars

### « BREL, BRASSENS, FERRÉ : CHANTER LA LIBERTÉ »

Conférence par le Club Nord Madame  
à la Petite Maison 2 rue des Alouettes.  
Renseignements complémentaires  
et inscriptions : Club Nord Madame  
☎ 06.03.39.66.32  
✉ [Marieloudumetz@wanadoo.fr](mailto:Marieloudumetz@wanadoo.fr)



16  
mars

Vendredi 16 mars

## JULIEN BRUNETAUD, QUARTET (FRANCE)

Dans le cadre du 12<sup>ème</sup> festival « Seven Nights to Blues »  
et de Scènes en Nord – Scènes festives.



Né à Agen en 1982, Julien Brunetaud est pianiste et chanteur. Largement autodidacte, il s'est formé à l'écoute de Chuck Berry, Otis Spann, Horace Silver mais aussi par le boogie-woogie et le jazz new-orleans. Abordant ainsi la musique afro-américaine comme un tout et de façon instinctive, il a parachevé son apprentissage par des séjours répétés aux États-Unis, et des collaborations avec des artistes accomplis à commen-

cer par Nico Wayne Toussaint (harmonica & chant) qu'il suit en tournée dès l'âge de 18 ans. On a pu l'apprécier ces dernières années pour son réjouissant duo avec la chanteuse américaine Nicole Rochelle, Nikki & Jules. Épousant la tendance qui conduit beaucoup de jazzmen vers l'autoproduction, il a créé son propre label, Brojar Music sur lequel il a sorti son dernier album, le quatrième en leader, «Playground». Et c'est avec ce nouveau projet qu'il parcourt actuellement les scènes de France et d'Europe, faisant preuve d'un dynamisme certain.

Julien Brunetaud : voix et piano  
Faby Medina & Céline Languedoc : chœurs  
Bruno Rousselet : basse  
Alex Viudes : batterie

17  
mars

Samedi 17 mars

## MON PREMIER CONCERT

Assistez à la première scène des élèves de l'École de Musique :  
enfants ou adultes, ils ont commencé en septembre !

Il s'agit d'un court concert à l'ambiance familiale.

Samedi 17 mars à 16h30 - salle André-Wauquier

## CONCERT DE L'ENSEMBLE INTERCOMMUNAL

(Saint-André, Marquette, Lambersart)



Cet orchestre à cordes de 2<sup>ème</sup> cycle est l'un des plus importants de la Métropole !  
Il sera accompagné de l'ensemble Quintessence en 1<sup>ère</sup> partie, avec également la participation de l'ensemble à cordes de Wattignies.

Direction : Marie Chastang, Jean-Luc Baelden

Samedi 17 mars à 18h30 – salle André-Wauquier

15

Le samedi 17 mars

## ON MARCHÉ EN VILLE !

*Branle-bas de combat : tout le monde investit les rues de la ville !  
Au programme ce jour là, trois grandes manifestations qui font bouger :*



### 1 Tout d'abord, c'est le jour J des fenêtres qui parlent.

Non, ce ne sont pas les Andrésiens qui se mettent à papoter à leur fenêtre, mais des artistes, qui, comme depuis déjà 4 ans, prendront possession des fenêtres des Andrésiens (volontaires on vous rassure).

Entendons-nous bien : ce n'est pas qu'ils vont dégonder les fenêtres et partir avec (encore un peu frais pour la mi-mars), mais ils vont tout simplement exposer leurs œuvres sur les vitres ! Le thème retenu cette année est le carnaval, autrement dit cela promet sans doute beaucoup de couleur et de bonne humeur. SAM s'est laissé dire que pour 2018, les artistes vont sans doute même se défenestrer (!) et déambuler dans les rues avec trottinettes, poussettes, brouettes, bicyclettes... enfin vous avez compris le principe : avec des trucs en ette décorés. Et ils n'attendent que vous, avec vos propres véhicules décorés, et déguisés pour l'occasion : tout le monde déambulera sous les rythmes brésiliens du batucada !

Vous aurez plus de détails dans les jours qui viennent et notamment sur le circuit, ainsi que les artistes participant, sur le site des fenêtres :

<https://fenetresdesaintandre.wordpress.com>



### 2 Deuxième évènement : la marche propre.

Le principe : laisser derrière vous un chemin plus propre qu'avant d'être passé...



Oui, c'est vrai qu'au quotidien, certains ont tendance à faire plutôt le contraire, SAM ne sait plus comment leur faire la leçon ! Ce jour là au moins, les bonnes volontés montreront l'exemple. Trois parcours vous seront proposés pour l'opération « nettoyons la ville », avec des équipements adéquats fournis (gants, pinces, scalpel euh non).

Vous croiserez le circuit des fenêtres qui parlent, vous atterrirez à la salle Wauquier pour un petit concert de l'école de musique (voir ci-dessus) et vous rencontrerez les adeptes du 3<sup>ème</sup> évènement à savoir : les Parcours du cœur !

Les fenêtres qui parlent de 14h à 18h, rassemblement à 14h place de l'église et à 15h au Zeppelin pour l'ouverture métropolitaine des « Fenêtres qui parlent » 2018. Les œuvres seront visibles jusqu'au 15 avril 2018.

La marche propre et les parcours du cœur de 12h30 à 16h30, Auberge espagnole à 12h30 au restaurant Schuman.

Plus d'infos bientôt sur le site de la ville : [www.villesaintandre.fr](http://www.villesaintandre.fr)



### 3 Les Parcours du cœur :

vous voyez, ça monte en puissance : simple balade avec les fenêtres, nettoyage avec la marche propre, et là, et oui, là, c'est carrément du sport ! Il va falloir se bouger sérieux, afin de vous dérouiller après cet hiver long et tristounet. Aussi, nous vous proposons deux balades dans Saint-André. Avant cela pour prendre des forces, nous **vous invitons à participer à une auberge espagnole au restaurant Schuman** : ramenez vos gamelles (pleines) !

Bref, en mars, préparez vos baskets (c'est en ette aussi : ça marche, ah ah).

Le samedi 17 mars

## « DE LILLE À ROUBAIX », BALADE EN TRAMWAY LE LONG DU GRAND BOULEVARD

*Proposée par le Syndicat d'initiative de Saint-André*

Promenade commentée par un guide conférencier de Roubaix, suivie de la visite du centre historique de Roubaix.

Tarif (visite guidée) :

Adhérent. : 7,50 € - Non Adhérent. : 9 €

Rendez-vous à 13h45 à l'arrêt mairie Saint-André

Transport bus et tram à votre charge

☎ 06.12.55.32.58

20 mars

## Le mardi 20 mars COM EN OR DAY

Le COM en OR DAY, c'est LE rendez-vous incontournable des dirigeants et des communicants en Nord de France. Les Halls de la Filature accueilleront le mardi 20 mars 2018 la 8<sup>ème</sup> édition de la manifestation coproduite par IAEvent, la filière événementielle de l'IAE Lille et Hippocampus Events. Dédiée aux acteurs professionnels du marketing, de la communication et de l'événementiel, la manifestation s'articule autour de 5 axes : Congress, Inside, Expo, Trophy et Party.

Mardi 20 mars  
Halls de la Filature



22 mars

Le jeudi 22 mars

## MUSÉE DES BEAUX-ARTS D'ARRAS

Sortie avec le Club Nord Madame

Visite guidée de l'exposition « Napoléon débarque à Arras ».

Plus d'une centaine d'œuvres (peintures, sculptures...) habituellement à Versailles, seront ici réunies pour la première fois pour raconter l'histoire de Napoléon, du général à l'empereur déchu.

Après la visite, un goûter de l'empereur, aujourd'hui plus connu sous le nom d'éclair, (inventé par le grand pâtissier de l'Empire Antoine Carême) sera servi à l'Hôtel de ville, accompagné de café, thé ou jus d'orange.

De 15h à 16h30  
départ de la piscine à 13h45



17

## AGENDA

24 mars

Le samedi 24 mars

### CONCERT ENSEMBLE ORCHESTRAL

L'Harmonie de Wambrechies est venue en invitée à Saint-André il y a plusieurs mois. Cette fois, c'est elle qui reçoit Saint-André pour une rencontre musicale : au programme deux courtes parties consacrées aux ensembles séparés, suivi d'un final de trois morceaux en commun.

Direction : Jean-Marc Wagee, Simon Autret et Baptiste Dewez

Samedi 24 mars à 20h à Wambrechies, salle des fêtes rue du Général-Leclerc

### SORTIE VÉLO « EN DIRECTION DE WAMBRECHIES »

Proposée par le Syndicat d'initiative de Saint-André

Balade le long des berges de la Deûle, le Bleu Bourdeau, le Cliquenois, et retour par le village en Flandres.

Samedi 24 mars (s'inscrire avant le 17 mars au Syndicat d'initiative), rendez-vous à 14h au Syndicat d'initiative.

PS : Le Syndicat d'initiative organise un voyage en Normandie et Bretagne du 6 au 8 juillet (visite de Pont l'Évêque, Saint-Malo, Cap Fréhel, Dinard et Mont-Saint-Michel)

Renseignements au Syndicat d'initiative :

☎ 06 12 55 32 58



27 mars

Le mardi 27 mars

### LE PÉROU, FASCINANT PAYS D'AMÉRIQUE DU SUD

Conférence par le Club Nord Madame à la Petite Maison 2 rue des Alouettes.

Renseignements complémentaires et inscriptions : Club Nord Madame

☎ 06.03.39.66.32

✉ Marieloudumetz@wanadoo.fr



30 mars

Le vendredi 30 mars

## DOMITIE EN CONCERT

« Il y a comme une douce étrangeté qui émerge de l'univers de Domitie, comme le souvenir d'un rêve impossible à reproduire. »

À l'aide de ses machines, Domitie fabrique des ritournelles hypnotiques, dans lesquelles sa voix se dédouble et fait écho aux beats électroniques pour créer des boucles ensorcelantes.

Inspirée par la poésie de Patti Smith, le son de Portishead et le minimalisme de Steve Reich, Domitie puise dans ses influences diverses pour nous évader vers nos propres mondes intérieurs. Elle rêve d'une musique qui aurait l'énergie des volcans, une musique qui viendrait du froid mais qui aurait le pouvoir de nous faire danser.



Vendredi 30 mars à 18h30 – salle André-Wauquier - gratuit

8 avril

Le dimanche 8 avril

## CONCERT RENCONTRE ORCHESTRE À VENT

1<sup>er</sup> cycle à Halluin



Cette fois c'est à Halluin que l'école de musique de Saint-André est invitée. Les fans : allez soutenir et applaudir nos musiciens !  
Direction : Simon Autret et Jérémy Sarzy

Dimanche 8 avril à 16h  
à Halluin

19

## CARNET

Naissances :

Georges Rusek, le 13 août ; Louise Deleu, le 5 septembre ; Lyna Chatbi, le 7 octobre ; Daphné Planté, le 16 octobre ; Azélio Chiaruzzi, le 18 octobre ; Orphée Duminil, le 24 octobre ; Louna Duhot, le 13 novembre ; Gilles Rose, le 1er décembre ; Anissa El Farsaoui, le 6 décembre ; Chloé et Maxime Lecomte, le 13 décembre ; Paola Da Silva, le 25 décembre ; Victor Deulin, le 13 janvier ; Lou Buhagiar, le 18 janvier

Mariages :

Frédéric Blervaque et Cindy Bultez, le 16 septembre ; Régis Brachemi et Anne Endougou Effa, le 7 octobre ; Quentin Wullems et Noémie Sénéchal, le 21 octobre ; Dimitri Lefebvre et Catherine Lefebvre, le 9 décembre

Décès :

Juliette Lécu, veuve Colpart, le 4 août ; Alain Chamla, le 8 août ; Daniel Janssens, le 5 septembre ; François Broy, le 7 septembre ; Marie-Thérèse Thoris, veuve Verlinck, le 15 septembre ; Serge Démoncheaux, le 18 septembre ; Josiane Verlinde, veuve Soetens, le 22 septembre ; Serge Valembois, le 25 septembre ; Thérèse Degroote, veuve Dhondt, le 27 septembre ; Louis Delecroix, le 30 septembre ; Albert Maerten, le 30 septembre ; Arlette Petit, épouse Soulier, le 7 octobre ; Marie Bulckaen, veuve Delecroix, le 8 octobre ; Paulette Bédu, épouse Marzin, le 9 octobre ; Hilaire Goossens, le 9 octobre ; Alain Dinsdale, le 11 octobre ; Maurice Duchateau, le 19 octobre ; Claude Mestag, le 29 octobre ; Henri Poszywala, le 1er novembre ; Charles Vermeil, le 10 novembre ; Isabelle Dancoisne, veuve Normand, le 11 novembre ; Jeannine Eichenholz, épouse Six, le 12 novembre ; Marie Cornard, veuve Descarpentries, le 13 novembre ; Marcelle Degand, veuve De Bruyne, le 23 novembre ; Odette Vancayzeele, le 1er décembre ; Alice Richard, le 1er décembre ; Roger Verwaerde, le 7 décembre ; Matisse Ben Gabsia, le 17 décembre ; Claude-Bernard Bailleul, le 17 décembre ; Lilou Melchiade, le 17 décembre ; Marcelle Vanhoove, veuve Legrand, le 21 décembre

20

## NOUVELLES ENTREPRISES

### Le dressing des Doodies

Vêtements d'occasion pour enfants de zéro à 6 ans. Possibilité d'envoi dans toute la France. Les ventes peuvent avoir lieu à domicile, en rendez-vous individuel par le biais de la page facebook (démarche anti-gaspillage).

☎ 06 13 35 51 24 et sur **f** Facebook.

### L'hexagone ambulant

Pizzas artisanales conçues avec des produits frais. Pizzas inspirées par, et revisitant les plats traditionnels de toutes les régions de France !

📍 Sur la place Basse à Sainte-Hélène le mardi soir

Contact : Axel DESPALIER ☎ 06 23 24 55 15

**f** lhexagoneambulantfoodtrucklille

### Rituelle

Studio de soins esthétiques & de bien-être.

Rituelle vous propose : soins visage & corps - beauté des mains et des pieds - conseils maquillage /maquillage mariée - épilations

Réservé aux femmes - uniquement sur rendez-vous ☎ 03 20 56 98 95

ou ✉ contact@rituelle.fr 📍 72, rue de l'Yser

**f** www.facebook.com/rituelleinstitut

### Cabinet de neurofeedback dynamique

Méthode douce à base d'électrodes enregistrant l'activité électrique du cerveau, le neurofeedback dynamique est un entraînement du cerveau qui peut l'aider à mieux fonctionner et atténuer divers symptômes.

Contact : Laurence Bessin praticienne en Neurofeedback Dynamique Certifiée méthode Neuroptimal 📍 17, rue des Hirondelles.

☎ 07 69 71 68 92.

✉ laurence.bessin@gmail.com

### RAPPEL

Les poubelles et conteneurs ne doivent pas rester continuellement sur les trottoirs : ils gênent en effet le passage des piétons qui doivent se déporter sur la route en risquant de se faire accrocher par les voitures.

Aussi nous demandons aux Andrésiens de faire preuve de civisme et de rentrer leurs poubelles en dehors des heures de ramassage, ou tout au moins de les retirer du trottoir. Merci à chacun.



## RENCONTRE AVEC

# Paul Parant



La ville de Saint-André accueille Paul Parant en résidence pour 10 mois.

Installé à la Maison des Associations - site Lavoisier, l'artiste plasticien, graphiste et illustrateur, pourra y exercer ses activités, et, en échange de l'utilisation des lieux, il se verra confier par la ville un certain nombre de missions.

« Le dessin a toujours été présent dans ma vie, et continu à attiser ma curiosité. Mais à l'École nationale des Beaux-arts de Nancy, où j'ai été diplômé en 2008, j'ai pu aller plus loin et expérimenter différentes techniques d'impression telles que la sérigraphie, la gravure traditionnelle ou encore des procédés comme la risographie.

L'avantage de la sérigraphie est bien sûr de pouvoir faire profiter un plus grand nombre de personnes des œuvres créées, par rapport à un tableau qui reste une pièce unique. Mon travail s'articule autour du design graphique et expérimental. Je joue sur les combinaisons de formes toujours à la limite de l'abstraction, dans une zone de flou, donc d'interprétation laissée au regard du spectateur. »

« Aujourd'hui, je peux mettre mon expérience au profit des autres grâce un atelier d'initiation et de pratique de la gravure que j'ai créé et baptisé le « pressing ». Son intérêt est qu'il est portable, je peux donc me déplacer dans des établissements, scolaires ou autres. »

Dans le cadre du contrat qui le lie à la ville, l'artiste fournira à titre gracieux 120 heures d'ateliers aux écoliers, ou aux associations andrésiennes. Dès le mois de mars seront donc mis en place des ateliers à destination des enfants, des retraités, ou des adhérents des associations intéressées.

« Le projet pour cette résidence sera de faire profiter un maximum d'Andrésiens de ces pratiques artistiques. J'ai aussi pour mission de préparer une exposition rétrospective avec l'ensemble des œuvres en fin de résidence, en septembre ».

Paul Parant apportera également sa contribution lors de manifestations municipales telles que les Belles Sorties, les Fenêtres qui parlent, et proposera des événements de création artistique dans des lieux insolites.

Par ailleurs, Paul Parant peut également organiser ses ateliers à titre privé aux Andrésiens intéressés par la gravure. Pour cela, contactez-le (coordonnées ci-dessous).



# 21

**Paul Parant** - Résidence artistique  
Maison des Associations - 1 rue Lavoisier

Renseignements :

✉ paulparant1@gmail.com

☎ 06 64 75 77 66.

## JEU-CONCOURS

Gagnez un repas dans un restaurant en répondant aux questions suivantes :

- 1 > Quel est le nom d'artiste du graphiste qui a effectué la fresque de Desbordes-Valmore ?
- 2 > Quelle est le thème des « Fenêtres qui parlent » cette année ?
- 3 > Qui a inventé l'éclair ?
- 4 > À quelle page trouve-t-on le mot "héros" ?



Pour participer au concours, envoyez vos réponses avant le 13 avril :

Par courrier :

Mairie de Saint-André,  
service communication, concours  
du "Saint-André magazine" n° 162,  
au 89, rue du Général-Leclerc BP 1,  
59871 Saint-André cedex

Par E-Mail :

communication@ville-saint-andre.fr

Sur le site de la ville :

www.villesaintandre.fr  
raccourci "Saint-André Magazine"  
sur la page d'accueil

Un tirage au sort sera effectué entre les bonnes réponses. Le gagnant se verra offrir un repas pour deux personnes d'une valeur de 65 euros dans un restaurant de Saint-André.

## BRAVO !

Félicitations au gagnant du concours du « Saint-André magazine » n°160\* : **Joël Pouilly gagne un repas pour deux personnes d'une valeur de 65€.** (\*il n'y avait pas de concours dans le n°161, spécial bilan mi-mandat)

Il fallait répondre :

- 1 – à Mons-en-Barœul
- 2 – nationalités allemande et polonaise
- 3 – sur les murs de la salle des sports Ducrocq
- 4 – page 12

## PORTRAITS

### L'ordre national du Mérite pour Léopold Bednarek



Léopold Bednarek a reçu les insignes de chevalier dans l'Ordre national du Mérite lors des cérémonies du 11 novembre. Cette décoration est venue couronner une carrière militaire longue de plus de 38 ans, complétée par 7 années dans la réserve opérationnelle. Major de l'arme du Matériel de l'Armée de terre, Monsieur Bednarek a notamment été en charge d'opérations de communication en audiovisuel et a participé à l'informatisation des dossiers dès les années 90.

Félicitations au nouveau récipiendaire !

### David Louvier : un petit tour aux enfers !

Saint-André compte quelques auteurs que nous vous faisons découvrir régulièrement... Si vous êtes fan de romans gore ou de films d'horreur, n'hésitez pas à lire David Louvier. Cet Andrésien vient de voir son premier recueil de nouvelles édité. « *Le Journal des 6 cercles des enfers* » vous promet un voyage bien sanglant et horrifique. Six nouvelles nous sont racontées depuis les abysses infernaux par Nicolas Lande, un grand reporter lui-même expédié au pays des démons. Après cette lecture, vous n'oserez plus vous approcher de trop près de votre miroir, vous vous méfierez des prestidigitateurs et même les enfants vous sembleront moins angéliques...

« *J'ai toujours aimé imaginer des histoires, je m'amusais à dessiner des petites BD. Et puis, un jour, j'ai eu le déclic pour la lecture, avec le Seigneur des anneaux. Après cela, j'ai dévoré tous les grands classiques SF et fantastiques, depuis Jules Verne jusqu'à Stephen King, mais ma préférence restait pour les histoires d'horreur : Barker, Masterton, Shelley... Et puis j'ai eu envie de ressortir mes petites historiettes pour les retravailler et en tirer de quoi faire un recueil.* »

David ayant un niveau d'exigence élevé, il lui a fallu du temps pour obtenir un ouvrage digne d'être édité. « *Beaucoup de mon temps libre et de mes vacances y sont passés ! [...]* »

Retrouvez l'intégralité de l'interview sur le site de la ville : <http://bit.ly/2C1YYz7>

Pour vous procurer l'ouvrage : allez sur le site des éditions Verone : <https://www.editions-verone.com> disponible également en commande en ligne à la Fnac, ou sur Amazon.

# SONDAGE

Vous souhaitez participer à l'amélioration des outils de communication de votre ville ? Faites nous connaître vos attentes et vos idées en répondant à ce questionnaire !



\*Obligatoire

## Votre profil

Adresse e-mail \* :

Quelle est votre tranche d'âge \*

- 15 - 25 ans     45 - 55 ans  
 25 - 35 ans     55 - 65 ans  
 35 - 45 ans     + de 65 ans

## Comment vous informez-vous sur la ville de Saint-André ? \*

- Journal Municipal  
 Presse écrite  
 Affichage municipal en ville  
 Site internet de la ville : villesaintandre.fr  
 Réseaux Sociaux (Facebook, Twitter, Instagram)  
 TV  
 Ecrans d'information en Mairie  
 Radio  
 Bouche à oreilles (voisins, amis, associations...)  
 Autre : \_\_\_\_\_

## Savez-vous que la ville de Saint-André a changé de logo et d'identité visuelle en 2017 ? \*

- OUI     NON

## Pensez-vous que la ville \*

- a suffisamment communiqué sur ce changement de logo et d'identité visuelle ?  
 a trop communiqué sur ce changement de logo et d'identité visuelle ?  
 N'a pas assez communiqué sur ce changement de logo et d'identité visuelle ?

## Avez-vous lu récemment le SAM ? \*

- OUI     NON

## Vous le lisez \*

- A chaque fois     Rarement  
 De temps en temps     Jamais

## Dans votre foyer combien de personnes lisent le SAM ? \*

\_\_\_\_\_

## Combien de temps le conservez-vous ? \*

- Une journée     Entre 1 semaine et 1 mois  
 Moins d'une semaine     Plus d'un mois

## Quelle fréquence de parution vous paraît adaptée ? \*

- Tous les mois     Tous les 3 mois  
 Tous les deux mois     Tous les semaines

## Diriez-vous que le format est \*

- De la bonne taille  
 Trop grand  
 Trop petit

## Trouvez vous qu'il y a \*

- Trop de photos  
 Pas assez de photos  
 Juste ce qu'il faut de photos

## Pour vous le SAM doit en priorité \*

- Vous présenter les projets municipaux et vous rendre compte de l'action des élus  
 Vous fournir des informations qui vous rendent service au quotidien  
 Vous informer des événements dans la ville (Culture, sport, vie associative)  
 D'autres suggestions pour le SAM ?

Répondez au sondage complet sur le site de la ville : [goo.gl/jWc6X8](http://goo.gl/jWc6X8)

# Les fenêtres qui parlent 17<sup>ème</sup> édition

17 mars >  
15 avril  
2018

**Saint-André**  
LEZ-LILLE

**Des artistes, des fenêtres, des habitants :**

Faches-Thumesnil, Halluin, La Madeleine (Berkem), Lambersart (Canon d'or),  
Lille (Bois-Blancs, Fives, Moulins, Sud, Vauban-Esquermes, Wazemmes),  
Lomme-Captinghem (Humanité), Loos, Roubaix (Épeule), Saint André, Tourcoing  
(Flocon, Blanche-Porte), Villeneuve d'Ascq (Pont de bois), Wambrechies.

[www.lesfenetresquiparlent.org](http://www.lesfenetresquiparlent.org)

